

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2010/10-C/1
24 septembre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2010 – BURKINA FASO 200054

Enrayer la dénutrition

Nombre de bénéficiaires	931 000
Durée du projet	24 mois (1 ^{er} janvier 2010–31 décembre 2011)

Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	18 635 tonnes
---	---------------

Coût (dollars É.-U.)

Coût des produits alimentaires pour le PAM	15 344 290
Coût total pour le PAM	26 386 144

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attaché de liaison principal, M. T. Lecato tél.: 066513-2370
ODD:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

1. La malnutrition aiguë a fortement reculé au Burkina Faso grâce aux interventions nutritionnelles coordonnées menées par le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et des organisations non gouvernementales. Sous la houlette du Ministère de la santé, la prévalence de la malnutrition aiguë a reculé, passant de 18,9 pour cent en 2003 à 12,4 pour cent en 2008. Cependant, la situation déjà précaire sur le plan de la sécurité alimentaire s'est détériorée car les prix des produits alimentaires sont restés élevés sur les marchés locaux, les revenus des ménages ont connu une baisse marquée due à la chute des cours du coton et un déficit de 17 pour cent a été enregistré dans le domaine de la production céréalière en 2009. La dénutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes reste donc préoccupante, et il ne faut pas perdre de vue que les taux de malnutrition aiguë demeurent élevés.
2. Une croissance économique importante a été enregistrée cette dernière décennie, mais l'absence de programmes nationaux de protection sociale et la croissance démographique rapide ont restreint la capacité du Gouvernement de lutter contre la pauvreté, comme en témoigne le déclin plus que modeste du taux de pauvreté (passé de 43,5 pour cent en 1994 à 43,2 pour cent en 2010). La proportion de la population dont la consommation est inférieure aux besoins alimentaires minimaux est passée de 46,6 pour cent en 2003 à 32,8 pour cent en 2006, mais il est possible que la crise alimentaire en 2008 ait ralenti cette tendance.
3. Pour faire face à la situation nutritionnelle très préoccupante et donner suite aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation externe du PAM et de la mission du Conseil d'administration, toutes deux réalisées en 2009, l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200054 se propose: i) de ramener le taux de malnutrition aiguë en dessous des niveaux d'urgence, conformément à l'Objectif stratégique 1; et ii) d'accroître les capacités du Gouvernement de faire face aux crises touchant la sécurité alimentaire que produisent les turbulences des marchés, conformément à l'Objectif stratégique 2.
4. La composante secours de l'IPSR 200054 s'attaquera aux taux élevés de malnutrition aiguë en fournissant une supplémentation alimentaire ciblée aux enfants émaciés de moins de 5 ans ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes sous-alimentées dans un objectif de récupération nutritionnelle. Compte tenu des taux élevés de retard de croissance, la composante redressement facilitera l'éducation nutritionnelle privilégiant les femmes, afin de promouvoir les soins aux enfants et de meilleures habitudes alimentaires. Une ration de protection sera distribuée aux enfants de moins de 2 ans durant la période de soudure afin d'éviter une augmentation saisonnière de l'émaciation, notamment dans les zones où la production agricole est déficitaire. Des micronutriments en poudre et une ration complémentaire de protection seront distribués aux femmes enceintes pour prévenir la malnutrition, dans le cadre d'une petite intervention pilote qui viendra appuyer les activités du Ministère de la santé visant à améliorer les habitudes alimentaires et la qualité des aliments.
5. L'intervention, qui fournira une assistance alimentaire à 931 000 bénéficiaires, ciblera huit régions, mais les ressources seront affectées en priorité aux régions du Sahel, du Nord et de l'Est, où les risques naturels sont élevés et les déficits de production céréalière fréquents.